

## CONSEILLER DE PREVENTION (H/F)

### Descriptif de l'emploi :

Saint-Lô Agglo recherche un **Conseiller de prévention F/H**.

Au sein de la direction des ressources humaines, le conseiller de prévention F/H est chargé de définir et de mettre en œuvre les actions de prévention visant à la protection de la santé et de la sécurité des agents au travail et d'assurer le maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap.

### Missions

Missions principales :

- Assurer la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité
- Assister et conseiller l'autorité territoriale et les services dans la définition, la mise en place et le suivi d'une politique de prévention des risques professionnels
- Coordonner l'activité des assistants de prévention

#### - Suivre et adapter le document unique des risques professionnels :

- . Analyser les situations de travail et faire un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de la collectivité,
- . Proposer et planifier des plans d'actions de nature à améliorer la santé et la sécurité au travail,
- . Contrôler la mise en œuvre du programme,
- . Mettre en place un suivi de la démarche d'évaluation des risques,
- . Mettre en œuvre les études décidées par le CHSCT.

#### - Informer, sensibiliser et former à la santé et sécurité au travail :

- . Concevoir des outils spécifiques d'information pour sensibiliser les agents à une réglementation, un dispositif de santé et de sécurité au travail,
- . Participer et/ou animer les réunions obligatoires ou non relatives à la sécurité et aux conditions de travail,
- . Etablir et suivre le plan de formation des agents en matière d'hygiène et sécurité.

#### - Coordonner techniquement les assistants de prévention :

- . Coordonner le réseau des assistants de prévention et leurs actions,
- . Animer les réunions de travail,
- . Mettre en place des outils collaboratifs,
- . Définir un calendrier d'actions.

#### - Participer à la gestion des CHSCT :

- . Préparer les rapports,
- . Etablir les comptes-rendus.



### **Profils recherchés :**

- Formation en prévention et gestion des risques professionnels (santé et sécurité au travail) souhaitée,
- Analyse des risques, définition de mesures de prévention,
- Maîtrise des outils informatiques et des tableaux de bords,
- Bonnes connaissances de la réglementation en matière de sécurité et santé au travail,
- Bonnes connaissances des méthodes d'évaluation, d'analyse et de maîtrise des risques,
- Connaissance du statut de la FPT
- Permis B exigé.

### **Vos aptitudes :**

- Qualités relationnelles, diplomatie, neutralité, écoute, dialogue,
- Aptitude à travailler en équipe et en réseau,
- Aptitude à analyser une situation, esprit de synthèse,
- Qualités rédactionnelles et aisance orale auprès de publics variés,
- Autonomie (organisation et planification du travail),
- Devoir de réserve et de confidentialité,
- Force de proposition, sens pédagogique,
- Capacité à alerter et à rendre compte.

### **Renseignements administratifs :**

Emploi permanent ouvert aux titulaires du grade de technicien et de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe et aux contractuels dans le cadre d'un CDD de 3 ans renouvelable.

Temps de travail de 37h30 hebdomadaires et 14 jours de RTT annuels, titres restaurant, adhésion au CDAS.

Déplacements possibles sur l'ensemble du territoire de Saint-Lô agglo

Disponibilité requise en cas de gestion de crise (sanitaire par exemple)

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur le président

SAINT LO AGGLO

101 rue Alexis de Tocqueville CS43708 50008 SAINT LO Cédex.

Informations complémentaires : renseignements techniques sur le poste : Madame Karine LELONG, directrice des ressources humaines 02.14.29.00.04. Mail : rh.agglo@saint-lo-agglo.fr.